



Conditions promotionnelles refunds GARDENA pompes pour 2020

- Cette action est valable du 1er avril 2020 au 31 juillet 2020.
- Le client doit remplir toutes les informations demandées sur www.refundactie.eu avant la date de fin de l'action.
- Seuls les consommateurs peuvent participer à cette action. Les demandes des entreprises ne seront pas prises en considération.
- Le client doit démontrer qu'il ou elle a acheté une pompe de GARDENA dans un point de vente agréé belge. Le client doit découper le code barre de l'emballage et joindre une copie de la facture/reçu et envoyer le tout par la poste à GARDENA.
- Le paiement du remboursement sera effectué dans les 4 semaines suivant la réception par GARDENA du code barre découpé de l'emballage GARDENA et d'une copie du reçu/facture par courrier à GARDENA.
- 15,00 € à l'achat d'une 1707-20, 1709-20, 1717-20, 1719-20.
- 30,00 € à l'achat d'une 1732-20, 1734-20, 1736-20, 1757-20, 1758-20, 1759-20, 1760-20.
- La participation est limitée à un maximum d'une inscription par adresse (numérique).
- Les documents demandés seront acceptés par GARDENA au plus tard 14 jours après la date de clôture de l'action. Les inscriptions reçues par la suite seront refusées.
- Seuls les documents dûment remplis seront pris en compte.
- Les pompes ayant un numéro de produit différent sont exclues de cette promotion.